

Maison des Associations
 Rue Abbé Pierre
 56 700 HENNEBONT

Hennebont, le mercredi 29 mai 2024

Madame la Maire d' Hennebont

Madame,

Le comité directeur de l' O.M.S. élargi aux responsables d'associations sportives adhérentes à l' O.M S se sont exprimés favorablement par le vote sur le projet de répartition des subventions 2024 proposées par le bureau.

Ceci m'amène à vous le transmettre afin que vous le portiez à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Vous trouverez ci-dessous, le tableau où apparaissent les montants de cette répartition.

Les sommes suivantes sont proposées avec:

- La réduction de la cotisation O.M.S.
- L'amputation de 100% de la subvention pour la non-représentativité d'une association (civile ou scolaire) à l' Assemblée Générale de l' O.M.S. **(A)**

1)	<u>O.M.S</u>		
	- Subvention de fonctionnement		2 175 €
	- Cotisations des associations scolaires et civiles		251 €
	27 € 21 € 203 €		
	- Aide exceptionnelle aux clubs (Cette aide est réservée aux clubs en fonction de leurs demandes lors de déplacements exceptionnelles au titre d'un championnat Département, Régional ou National)		723 €
	723,36 €		

	O.M.S	total	3 149 €

En rouge : associations n'ayant pas demandées de subvention.

En bleu : **Absent Assemblée Générale 2024 (A)**

2) **Associations sportives scolaires :**

a)	<u>Primaires :</u>	
	- Saint Félix Kerlois	633 €
	- Pierre et Marie Curie	1 014 €
	- Jean Macé	760 €
	- Paul Eluard	506 €
	- Notre Dame du Vœu	760 €
	- Saint Gilles	506 €
	- Talhouet	506 €
	- Saint Joseph du Guiriel	251 €

- Langroix, pas association sportive, Absent Assemblée Générale 2024 (A) 0 € **4 936 €**

Office Municipal des Sports d' HENNEBONT

b)	Secondaires :		
	- C.E.S Pierre et Marie Curie	1 170 €	
	- C.E.S Paul Langevin	1 170 €	
	- Lycée Victor Hugo	1 170 €	
	- Lycée Pro Émile Zola	1 170 €	
	- Collège Kerlois	1 170 €	
	- Lycée Notre Dame du Vœu	1 170 €	
	- Lycée Prof du Talhouet, pas association sportive	397 €	7 417 €

3)	Associations sportives civiles (Clubs) :		
	- Foyer Laique Hennebont		1 522 € 27 998 €
	- Bi-cross	439 €	
	- Canoë-Kayak	70 €	
	- Judo	185 €	
	- Echec	372 €	
	- Gymnastique	134 €	
	- Marche Nordique	104 €	
	- Taichī	70 €	
	- Volley	78 €	
	- Yoga	70 €	
	- Garde du Vœu Hennebont		2 235 €
	- Badminton pas demandée de subvention	0 €	
	- Gymnastique et GRS	1 948 €	
	- Judo	287 €	
	* Divers		24 241 €
	- Stade Hennebontais	3 944 €	
	- E.Saint Gilles	3 265 €	
	- Basket Club Hennebontais	3 364 €	
	- Hennebont-Lochrist Hand-ball	4 258 €	
	- Rugby	555 €	
	- Tennis Club Hennebontais	1 760 €	
	- Aviron Hennebontais	2 016 €	
	- Bretagne Sud Cyclisme pas demandée de subvention	0 €	
	- Hennebont Athlétisme	1 332 €	
	- Triathlon hennebont	126 €	
	- Boxe Hennebontaise	266 €	
	- Relayeurs du Blavet	135 €	
	- Gymnastique CGH	730 €	
	- Energym Club Hennebont	283 €	
	- Club de Musculation pas demandée de subvention	0 €	
	- Cyclo Club Hennebontais	167 €	
	- A.S Kergroix	75 €	
	- Aiki Club Hennebont	70 €	
	- Roller Derby	255 €	
	- Futsal	1 640 €	

Veillez agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma sincère considération.

43 500 €

* Chiffre direct, pas la formule

OFFICE MUNICIPAL
DES SPORTS
HENNEBONT